



Banque européenne
d'investissement

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque européenne d'investissement (BEI) et le Crédit Mutuel Arkéa signent trois enveloppes de financements dans la transition verte et le secteur de l'eau pour un total de 550 M€

- La BEI a accordé trois nouvelles lignes de crédits au Crédit Mutuel Arkéa sur des thématiques liées à l'accompagnement des transitions dans l'efficacité énergétique, l'eau et l'assainissement et les énergies renouvelables.
- Ces nouveaux financements seront octroyés aux porteurs de projets par la filiale du groupe bancaire coopératif, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (ABEI).
- Ces financements s'inscrivent dans la mission de la BEI de financer des projets durables ciblant l'innovation, le climat et les infrastructures stratégiques dans l'ensemble de l'UE.

Paris, le 23 mai 2025 - Ambroise Fayolle, Vice-Président de la Banque européenne d'investissement et Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa officialisent la signature de trois enveloppes d'un montant total de 550 M€ dédiées à **l'efficacité énergétique (200 M€), à l'eau et l'assainissement (50 M€) et aux énergies renouvelables (300 M€)**. Ces trois lignes de financement ont été signées en présence de deux entreprises déjà bénéficiaires par le passé de prêts intermédiés de la BEI pour le compte du Crédit Mutuel Arkéa : les groupes Volta et Technique Solaire.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement du Crédit Mutuel Arkéa en faveur du développement durable des territoires, en lien avec son plan stratégique "Faire 2030", et en cohérence avec la mission de la BEI de financer des projets durables ciblant l'innovation, le climat et les infrastructures stratégiques de réseaux dans l'ensemble de l'UE.

En tant que groupe bancaire coopératif et territorial, le Crédit Mutuel Arkéa est un partenaire de long terme de la BEI. Le Groupe a ainsi fléché de nombreuses enveloppes de financements au service de l'économie réelle et durable, notamment **via l'action des 21 centres d'affaires régionaux de sa filiale ABEI implantés sur l'ensemble du territoire.**

Ce nouveau partenariat avec la BEI autour de trois enveloppes thématiques permettra de proposer aux porteurs de projets éligibles des crédits à coût avantageux grâce à l'apport de ce financement européen.

Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI, se félicite que *"les groupes BEI et Crédit Mutuel Arkea poursuivent et amplifient leurs opérations communes pour répondre aux besoins d'investissement des entreprises et collectivités françaises en faveur de la transition énergétique et des infrastructures de l'eau. Cette collaboration démontre concrètement l'importance des financements européens pour soutenir la transition verte des PME et répondre aux priorités d'investissement de la France afin de réduire ses émissions et de s'adapter aux effets du changement climatique"*.

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa, ajoute : *"Nous sommes très fiers de la confiance que nous accorde à nouveau la BEI afin de flécher des financements européens vers des projets concrets en faveur du développement durable et de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'une vraie reconnaissance de la force de notre maillage territorial, notamment via le réseau des centres d'affaires de notre filiale Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels. La proximité et l'ancrage local constituent un marqueur fort de notre modèle de banque coopérative et mutualiste. La connaissance du terrain et de ses besoins spécifiques nous permet d'accompagner les porteurs de projets, publics comme privés, dans le développement de solutions adaptées. Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite continuer d'apporter la preuve que la finance est un outil au service d'un monde plus durable, et ces trois enveloppes thématiques participent en ce sens à réaliser cette ambition forte de notre plan stratégique Faire 2030."*

Efficacité énergétique : la poursuite d'une action commune initiée en 2021

La BEI a accordé au Crédit Mutuel Arkéa **une ligne de crédit de 200 M€, signée en décembre 2024, dédiée au financement de projets liés à l'efficacité énergétique**. Les financements seront octroyés aux porteurs de projets par ABEI. Les projets éligibles seront menés par des contreparties majoritairement publiques (institutionnels et collectivités) avec des financements allant jusqu'à 25 M€ et pour une durée minimale de deux ans. Les bénéficiaires disposeront ainsi de crédits à coût avantageux, grâce à l'apport du financement européen de la BEI, afin de mener leurs projets notamment en lien avec le développement d'énergies renouvelables, les réseaux et le stockage, et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Eau et assainissement : une thématique centrale pour la finance durable

La seconde enveloppe concerne l'eau et l'assainissement. **Il s'agit d'une ligne de crédit de 50 M€ dont la signature a eu lieu en février 2025**. Le fléchage de ces investissements sera également réalisé par la filiale ABEI sur l'ensemble du territoire français. Les projets retenus proposeront des solutions en lien avec l'assainissement (construction ou mise aux normes des stations d'épuration, extension ou réhabilitation de réseaux de collecte, etc.), avec la gestion de l'eau potable, la biodiversité ou encore la lutte contre les inondations et l'érosion côtière. Le partenariat avec la BEI dans le secteur

de l'eau s'inscrit dans la continuité des enjeux de finance durable posés par le Crédit Mutuel Arkéa dans son plan stratégique "Faire 2030". L'ambition du Groupe est de faire de la finance durable un véritable vecteur de performances économiques et financières, en développant de nouveaux relais de croissance tout en contribuant à la vitalité des territoires.

Le Groupe s'est fixé comme enjeu prioritaire la préservation des ressources en eau dans les territoires en adoptant, à partir de 2026, une politique dédiée à ce secteur. Le Crédit Mutuel Arkéa va également financer des solutions permettant de réduire ou faciliter la récupération et la restauration de cette ressource, mais aussi mesurer l'empreinte "eau" de ses portefeuilles.

Énergies renouvelables : un accompagnement renforcé

La troisième enveloppe de financements attribuée par la BEI au Crédit Mutuel Arkéa est consacrée aux énergies renouvelables. Cette dernière a été divisée en deux tranches de financement : une première de 200 M€ signée en mai 2025 et une seconde de 100 M€ qui sera signée début 2026. **L'ensemble de l'enveloppe d'un montant total de 300 M€ permettra au groupe bancaire coopératif d'accompagner les entreprises et les collectivités dans le déploiement de projets en faveur de la transition énergétique.** Les projets financés devront proposer en France des solutions de solaire photovoltaïque, d'éolien terrestre, de méthanisation ou encore de stockage d'énergie électrique.

Deux producteurs français indépendants d'énergies renouvelables ayant déjà bénéficié de l'accompagnement du Crédit Mutuel Arkéa et de la BEI ont participé à la signature du nouvel accord : **le groupe Volta** et **le groupe Technique Solaire**. Ces deux entreprises, clientes du Crédit Mutuel Arkéa, ont ainsi pu mettre en œuvre au cœur des territoires des projets éoliens, solaires et de méthanisation.

Benoit Duval, Co-fondateur et Directeur général de Volta, commente : *"La mise en place d'un financement bonifié grâce au support de la BEI nous a permis d'optimiser le montage financier qui reste un des leviers les plus efficaces pour répondre aux exigences du marché sur le prix de revient du photovoltaïque. Nous sommes également très heureux de consolider notre partenariat avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels qui dispose d'un savoir-faire précieux dans le suivi de portefeuilles diversifiés comprenant plusieurs centaines de projets en cours de construction."*

Yacine Redifi, Co-fondateur et Directeur de Technique Biogaz, filiale du groupe Technique Solaire, précise : *"En tant qu'acteur engagé dans la transition énergétique, nous sommes fiers de bénéficier du soutien conjoint de la Banque européenne d'investissement et du Crédit Mutuel Arkéa. Ce partenariat nous permettra de mettre en service, dès 2026, deux nouvelles unités de méthanisation territoriale destinées à produire du biométhane consommé localement. Ces projets offriront également des solutions durables pour le traitement des effluents agricoles et des déchets industriels. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le Crédit Mutuel Arkéa pour concrétiser cette ambition, et espérons développer ensemble de nouveaux projets à impact."*

Ces témoignages illustrent l'impact de la BEI dans le financement d'infrastructures durables en Europe, ainsi que le rôle de partenaire financier de proximité joué par le Crédit Mutuel Arkéa et ses filiales comme ABEI. En tant qu'entreprise à mission et banque territoriale, le Groupe a inscrit dans son plan stratégique **une feuille de route finance durable qui vise à amplifier son soutien aux solutions à la décarbonation de l'économie** (énergies et transport décarbonés, efficacité énergétique des bâtiments et des matériaux) et à la contribution carbone sur l'ensemble du territoire national.



De gauche à droite : Benoit Duval, Co-fondateur et Directeur général de Volta, Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne, Ambroise Fayolle, Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement, Yacine Redifi, Co-fondateur et Directeur de Technique Biogaz, filiale du groupe Technique Solaire, Edouard Dazard, Directeur des investissements de Technique Solaire.

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 500 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,4 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 198,4 milliards d'euros.

Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le

Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

[cm-arkea.com](https://www.cm-arkea.com)

A Propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Autour de [huit grandes priorités](#), nous appuyons des investissements qui contribuent à la réalisation des [grands objectifs](#) de l'UE, en soutenant l'action climatique et l'environnement, la transition numérique et l'innovation technologique, la sécurité et la défense, la cohésion, l'agriculture et la bioéconomie, les infrastructures sociales, l'union des marchés des capitaux et une Europe plus forte dans un monde plus pacifique et plus prospère. En 2024, le Groupe BEI, qui comprend également le [Fonds européen d'investissement \(FEI\)](#), a signé près de 89 milliards d'euros de nouveaux financements à l'appui de plus de 900 [projets à fort impact](#), renforçant ainsi la compétitivité et la sécurité de l'Europe. En ce qui concerne la France le Groupe BEI a signé plus d'une centaine d'opérations en 2024 pour un montant total de 12,6 milliards d'euros, ce qui a permis de mobiliser 62 milliards d'euros d'investissements dans l'économie réelle. Tous les projets financés par le Groupe BEI sont conformes à l'accord de Paris sur le climat, comme nous nous y sommes engagés dans notre [Feuille de route de la banque du climat](#). Près de 60 % des financements annuels du Groupe BEI soutiennent des projets contribuant directement à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, ainsi qu'à la création d'un environnement plus sain. Promouvant l'intégration du marché et mobilisant des investissements, le Groupe BEI a soutenu un montant record de plus de 100 milliards d'euros de nouveaux investissements pour la sécurité énergétique de l'Europe en 2024 et a mobilisé 110 milliards d'euros de capital de croissance pour les jeunes pousses, les entreprises en expansion et les innovateurs européens. Environ 50 % des financements de la BEI au sein de l'Union européenne bénéficient aux régions relevant de l'objectif de cohésion, où le revenu par habitant est inférieur à la moyenne de l'UE.

Les services de média pourront trouver [ici](#) des photos récentes en haute résolution de notre siège à Luxembourg.

Contact presse BEI

Christophe Alix : +33 6 11 81 30 99

c.alix@eib.org

Service de presse : +352 4379-21000 press@eib.org